

ADEZAC

Territoires de Courtaboeuf, Limours, Marcoussis, Saclay

LETTRE AUX ADHERENTS

Décembre 2009



L'ÉVÉNEMENT DU MOIS :

Petit déjeuner du 3 décembre

Intéressons-nous à la sécurité de nos collaborateurs comment inciter notre personnel à la formation aux premiers secours

Intervenants : Madame le Docteur Nicole DINET de la Médecine du Travail et Monsieur Serge LAYGUES praticien dans la gestion du stress.

Max Mahin : les PME pourraient regrouper dans un local déterminé, le personnel souhaitant recevoir une formation aux premiers soins, maximum 12 personnes, avec une prise en charge par la formation professionnelle.

Cette première réunion montre l'intérêt que nous accordons à ce sujet. Elle sera suivie d'autres réunions dans les prochains mois.

Monsieur Serge Laygue, kinésithérapeute de formation, s'est spécialisé dans la gestion du stress au travail. Il nous a expliqué et démontré les conséquences du stress à la fois sur la santé et l'équilibre psychologique des salariés « syndrome général d'inadaptation », et également, sur la qualité du travail et la bonne marche de l'entreprise à l'aide d'un document auquel vous pouvez accéder :

(<http://www.adezac.org/upload/editeur/file/Stress%20et%20S%C3%A9curit%C3%A9.ppt>).

Madame le Docteur Nicole DINET, de la Médecine du Travail (ACMS) a rappelé que lorsqu'une personne a un souci de santé, le but est de la protéger et de protéger l'entreprise.

En cas d'arrêts de travail fréquents d'un de leurs salariés, les employeurs doivent le signaler à la médecine du travail et faire remonter les problèmes.

DAE – Défibrillateur Automatique Externe : recommandé dans les lieux où il y a du public et dans les grandes entreprises. Le défibrillateur entre dans le cadre d'une urgence : un défibrillateur doit être posé dans les 3 mn lors d'un accident cardiaque. Son utilisation est simple mais il faut que les salariés aient une formation et des recyclages réguliers. Une formation est proposée par l'ACMS.

En cas de présomption d'infarctus : il faut appeler le 15, donner l'alerte : donner des éléments, décrire, aller à l'entrée pour faire l'accueil des secours.

Il faut une culture de l'entreprise, il faut que les gens sachent se servir du défibrillateur sinon cela ne sert à rien. Voir : <http://www.adezac.org/upload/editeur/file/protocoleurgence.pdf>

La formation est essentielle pour éviter des risques, et faire que les utilisateurs soient efficaces.

Question : y a-t-il des moments où il y a plus d'accidents cardiaques ?

- passé la trentaine pour les hommes car, contrairement aux femmes, ils ne se font pas suivre et ont une mauvaise alimentation (cholestérol, diabète).

- entre 50 et 60 ans, tous les facteurs de risques se sont installés. La nuit est plus à risque que le jour, entre 22 h et 4 heures du matin. En avion, beaucoup d'accidents cardiaques à la sortie de l'avion (embolie pulmonaire) suite à la position assise prolongée : il est recommandé de circuler de temps en temps lors des vols de longue durée.

Premiers soins : avoir une petite armoire à pharmacie – pas de médicaments, des pansements, des traitements pour les brûlures. **Trousse de premiers secours – voir liste jointe :** <http://www.adezac.org/upload/editeur/file/trousse%20premiers%20secours.pdf>

Formations par divers organismes : permettre au personnel d'avoir la gestuelle, savoir reconnaître quelqu'un qui a un problème médical, savoir donner l'alerte, savoir se détacher. En effet, aller vers quelqu'un qui ne va pas bien ce n'est pas facile, car on s'implique trop soi-même. Il faut intégrer beaucoup de notions, « savoir y aller ».

La formation donnée par la Croix Rouge est de très bon niveau. Il faut être volontaire sinon, cela ne rend pas service aux autres. Sur le plan social, les salariés sont demandeurs car cela peut leur servir sur le plan personnel.

Débat :

Max Mahin indique que l'Adezac s'est intéressée à ce sujet pour la première fois et ce petit déjeuner permet de lancer un mouvement et d'avancer, pour les entreprises et pour les collaborateurs. Lorsque les stages de secourisme ont lieu, les médecins du travail sont invités à y participer systématiquement à la fin de la formation, la dernière heure (si c'est une volonté de l'entreprise). Durée de formation : 3 jours (non consécutifs).

M. Alain Cheille, responsable Clientèle chez JM BRUNEAU explique que, compte tenu de la taille de l'entreprise, il existe, au sein même de celle-ci, une équipe de pompiers volontaires.

Hamid Boulouar propose qu'une action soit faite en collaboration avec Courtaboeuf Développement.

Monsieur Piantoni de Courtaboeuf Développement, suggère qu'il y ait des panneaux d'information sur le parc. Par ailleurs, il pense qu'associer Courtaboeuf Développement serait très bien.

Annexes :

Quelques questions relatives à l'implantation d'un DAE dans l'entreprise :

Voir <http://www.adezac.org/upload/editeur/file/DAE.pdf>

Questionnaire sur le risque routier en entreprise :

Voir <http://www.adezac.org/upload/editeur/file/Risques%20routiers.pdf>



Cérémonie des 91 d'Or

Le 10 décembre 2009 a eu lieu la 17^e cérémonie des 91 d'Or, en présence de Madame Laurence Parisot, Présidente du MEDEF

Comme chaque année depuis 1992, les plus belles entreprises de l'Essonne, de toutes tailles et de toutes activités ont été honorées. Le lauréat de l'Adezac :



Hamid Boulenouar
P.D.G. de CMS Informatique
Administrateur de l'Adezac

Président de la commission Entreprises / Université Paris Sud.

Nous sommes heureux de féliciter Hamid, qui est un membre très actif de l'Association depuis de nombreuses années.

CMS Informatique est installée depuis 1987 sur le Parc de Courtaboeuf. C'est une société de services spécialisée en informatique et en Gestion de Projets. Structure pérenne, elle a été créée en 1985 par Abdelhamid BOULENOUAR, ingénieur, ancien cadre de BULL. Elle emploie une dizaine de spécialistes et de consultants partenaires certifiés dans leurs domaines de compétence :

- de la **Formation Informatique / Bureautique**
- de la **Formation à la Méthodologie et aux outils de Gestion de projets**
- de l'**implémentation de solutions informatiques de Gestion de projets.**

La société CMS est un partenaire de Microsoft (Microsoft Gold Certified Partner). CMS a développé durant ces dernières années une **expertise sur les outils de gestion collaborative de projets**, notamment autour de la solution Microsoft Project Serveur en

France et l'international. Elle a mis en œuvre cette solution dans les secteurs financiers (Banque de France, Dexia AM, industriels, R&D...)

Dans le domaine du Management de projet :

- Partenariat avec le service formation du CEA, formation de chefs de projet sur les aspects Méthodologiques et Outils de Gestion de projets
- Développement d'un outil de gestion des compétences (COMETE) pour le groupe Alcatel-Lucent
- Participation active, durant plus de 5 ans, à la rédaction de dictionnaire du Management de projet avec les membres de la commission terminologie de l'AFITEP (association Francophone de Management de projet)

Partenariat entreprises / Université (Faculté des Sciences, CFA d'Evry) :

- pour l'ingénierie pédagogique, développement d'un outil générateur de questionnaires d'évaluation des connaissances
- Lauréat du meilleur partenaire Entreprise / Université, décerné par la CGPME et le CFA d'Évry
- Participation à la formation des ingénieurs de l'IFIPS (Université Paris XI) au Management de projets

Site : www.cms-informatic.com

Deux 91 d'Or exceptionnels ont été décernés à Laurence Parisot et Jean-Claude GILG, ancien président du Medef Essonne Sud.

Laurence Parisot, qui nous a fait le grand honneur de présider cette cérémonie estime : « en remettant chaque année ses « **91 d'Or** à des entreprises qui s'illustrent par leur dynamisme et leur réussite, le MEDEF Essonne encourage et promeut l'esprit d'entreprise, clé de la prospérité de tous.

L'entreprise c'est la vie, innover c'est la vivre en plénitude.

**COMPTE-RENDU du DÎNER organisé par l'ADEZAC
le 16 décembre 2009 à l'hôtel MERCURE des ULIS
avec le préfet de l'Essonne monsieur Jacques REILLER
sur le thème de « LA RELANCE ÉCONOMIQUE ».**

Le 16 décembre 2009, l'ADEZAC a convié les chefs d'entreprises à un dîner en présence de Monsieur Jacques REILLER, Préfet de l'Essonne, qui était accompagné de Monsieur Daniel BARNIER, sous-préfet de Palaiseau, sur le thème de « LA RELANCE ÉCONOMIQUE ».

Nous étions une quarantaine, dont des représentants de la CAPS, de Courtaboeuf-Développement et de la Mairie de Gif.

En ouverture, Max Mahin, président d'honneur de l'ADEZAC, a fait un rapide historique de notre association fondée dès l'arrivée des premières entreprises sur la zone de Courtaboeuf il y a plus de trente ans. Il a noté l'importance d'une telle association pour représenter les entreprises auprès des pouvoirs divers et notamment des collectivités territoriales d'autant mieux qu'aujourd'hui elle représente une force reconnue puisqu'elle est une des associations parmi les plus représentatives de l'Essonne.

Exposé liminaire du Préfet J. REILLER

Avant de répondre aux questions des participants, le Préfet a tenu à broser un tableau global de la politique du gouvernement sur différents sujets qui forment le cadre du développement économique. Il a ainsi rappelé le contexte de crise financière puis économique dans laquelle nous nous trouvons encore et les efforts du gouvernement pour en limiter les conséquences, tant par l'action vigoureuse entreprise vis-à-vis des banques pour qu'elles recréent une fluidité des prêts et des transferts d'argent, que par la limitation de la pression fiscale sur les entreprises notamment par la suppression de la taxe professionnelle sur laquelle il ne peut pas en dire plus tant que le débat parlementaire n'est pas achevé. Il a également insisté sur les ressorts du développement que sont la recherche et l'innovation et expliqué en conséquence l'incitation à l'usage du C.I.R. (Crédit Impôt Recherche) envers les PME. Il a parlé du contexte des débats sur l'environnement (Conférence de Copenhague) où nous avons tous un grand pas à franchir pour respecter la nature qui nous donne déjà tant. Il a exposé le projet de réorganisation des collectivités locales, faisant suite à la loi dite « Chevènement » datant de 1999 sur les intercommunalités si indispensable au regard des alourdissements de procédure et de coûts résultant des responsabilités partagées et des financements croisés.

Régionalement et concernant l'Île-de-France, il a tenu à rappeler l'importance des infrastructures routières et de transports en commun qui sont un des axes majeurs du projet de Christian Blanc pour le Grand Paris.

Il a ensuite rappelé que nous avons de la chance de travailler en Essonne qui est vraiment une terre d'innovation mais il constate cependant que les relations entre les entreprises et les laboratoires publics de recherche doivent se développer pour favoriser l'innovation dans les domaines d'activités de nos entreprises avec une croissance du dépôt des brevets où nous sommes très en retard par rapport aux pays anglo-saxons.

Séance de questions-réponses

Afin d'animer le débat, Denis GUYOT-SIONNEST a présenté au Préfet les questions qui avaient été préalablement transmises au secrétariat et, lorsque cela était nécessaire, il rebondissait pour aller au bout des sujets.

1- Amélioration des accès routiers du parc de Courtaboeuf

Deux projets sont arrêtés : la création d'un demi-échangeur sur l'A10 au sud-est du parc près du Grand Dôme et la restructuration du « ring de Courtaboeuf ». On ne peut pas faire les 2 chantiers en même temps ; c'est pourquoi, on commencera par l'accès nouveau sur l'A10 pour lequel les procédures administratives sont terminées (enquête publique avec avis favorable du commissaire enquêteur), les financements arrêtés ; il reste à consulter les entreprises et choisir le lauréat, ce qui devrait permettre un début des travaux à la mi-2010 pour un délai estimé à 18 mois. Donc, début 2012, on devrait pouvoir démarrer les travaux du ring à condition que d'ici là soient définitivement arrêtées les modalités de son financement qui en sont presque à leur achèvement. Avec 2 ans de travaux, cela conduit à une mise en service fin 2013.

2- Amélioration des accès en transports en commun

Le Préfet rappelle le projet de TCSP (Transport en Commun en Site Propre) qui doit joindre la ville de Saint Quentin en Yvelines à Massy puis Orly pour lequel le tronçon urbain de St Quentin et le tronçon Massy-Polytechnique sont en service. Rien n'est arrêté pour la suite faute de financement, malgré la reconnaissance du besoin crucial de ce transport. Il en est de même pour la liaison Massy - Courtaboeuf/Les Ulis.

3- Point sur l'intercommunalité du nord de l'Essonne

Les entreprises ont mis le doigt sur l'absurdité d'avoir les 3 communes du parc de Courtaboeuf membres de 3 intercommunalités, ce qui complique sérieusement les contacts et surtout les décisions malgré la présence du syndicat Courtaboeuf Développement ; en particulier parce que les intercommunalités n'ont pas toutes fait une priorité du développement économique et donc de leurs relations avec les entreprises. D'autre part, il est important que les entreprises fassent bénéficier les collectivités de leurs propres expériences particulièrement pour la requalification du parc. Le préfet a clairement laissé entendre qu'il souhaite et espère le regroupement demandé, qui pourrait se décider d'ici fin 2012 selon le projet de loi Marlaix ; il préfère attendre cette solution globale plutôt que de travailler par petits pas car la moindre décision met un an à s'inscrire dans les textes et à s'appliquer ! Monsieur Lapersonne, représentant la CAPS a vivement regretté cette position.

4- Point sur l'OIN (Opération d'Intérêt National) du pôle de Saclay

L'OIN-Saclay se met en place et c'est une des priorités du président SARKOZY dans son projet du Grand Paris. Le délégué ministériel en charge de cette OIN, Pierre VELTZ, est en place depuis quelques mois. Combinée avec le plan Campus et le financement dédié en provenance du grand emprunt, cette opération devrait voir des concrétisations très rapidement, d'abord avec la restructuration de l'Université Paris XI et l'arrivée de l'École Centrale sur le Plateau. Il faudra bien que les infrastructures nécessaires suivent.

5- Développement des relations des entreprises avec l'université Paris XI

Il est important que les relations des entreprises avec Paris XI se développent afin de concrétiser le dernier point de l'exposé liminaire. Le préfet est en contact avec le président de l'université et lui fera part de cette demande.

6- L'application d'un « Small Business Act » à la française (question de Hamid BOULENOUAR)

La France ne peut pas prendre, seule, une telle décision afin de ne pas enfreindre la réglementation européenne. Ce sujet est en réflexion en commission européenne et la France le transcrira, le moment venu, dans ses propres textes.

Conclusion

Après de vifs applaudissements et des remerciements au Préfet pour son exposé et ses explications sur les sujets ouverts par les questions des entrepreneurs, le dîner s'est achevé dans la bonne humeur et dans le partage des vœux de bonheur à l'approche de la nouvelle année 2010.





L'ADEZAC vous représente

Le 3 décembre, le forum emploi organisé par la ville des Ulis a réuni plus de 3000 demandeurs d'emploi. 85 entreprises, tous secteurs professionnels confondus étaient présentes. 1876 offres d'emploi avaient été envoyées par les entreprises.

Jacqueline TORREGROSA, administrateur de l'ADEZAC a tenu 2 conférences sur l'Emploi des Seniors. Plus de 120 personnes en recherche d'emploi et entreprises y ont assistées. Un exposé a été fait sur la nouvelle obligation au 1/1/2010, (report au 30/4/2010 pour les entreprises de moins de 300 salariés), pour les entreprises, de plus de 50 salariés, de signer un plan d'action ou un accord d'entreprise (si syndicats dans l'entreprise) sur l'emploi des salariés âgés sur une durée de 3 années. Les entreprises risquent, en cas de contrôle, des pénalités très importantes en cas de non respect de cette obligation.

Le 8 décembre, Guy-Francis Parmentier nous représentait à l'assemblée générale de l'Association Interconnexion Sud des TGV en Île de France au cours de laquelle, RFF a exposé ses projets d'amélioration de la gestion des flux ferroviaires TGV - RER et FRET qui, actuellement se gênent mutuellement sur le tronçon Massy Valenton. L'implantation d'une gare TGV à Orly a également été examinée.

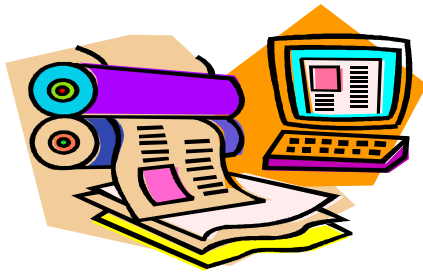
Le 9 décembre : l'Adezac était présente à la rencontre territoriale sur le Grand Paris au Génocentre d'Évry en présence de M. Christian Blanc, Secrétaire d'état chargé du développement de la région capital et de M. Jacques Reiller, Préfet de l'Essonne.

Le 14 décembre – Assemblée Générale CCIE au cours de laquelle le budget 2010 arrêté au montant de 25 495 251 € a été voté. Par ailleurs, des mesures ont été prises en vue de résoudre les problèmes de personnel au sein de l'association Faculté des Métiers.

Le 17 décembre - Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne - Guy-Francis Parmentier co-animait la 9^e Table ronde 2009 destinée aux jeunes chefs d'entreprises, sur le thème "Les conditions générales de vente"

Le 18 décembre : Conseil d'Administration du Medef Essonne – Guy-Francis Parmentier a représenté l'Adezac. À cette occasion, nos représentants auprès de la CNAM ont rapporté qu'au cours des 8 premiers mois de l'année, dans l'Essonne, la consommation d'indemnités journalières par bénéficiaire actif consommant et le nombre d'indemnités journalières prescrites par médecin généraliste ont été très supérieurs à la moyenne régionale (respectivement + 13,8 % et + 17,1 %). L'attention des médecins a été attirée sur ce point et des mesures correctives seront mises en place.

Le 22 décembre : Dernier Conseil d'Administration d'Apis Développement avant son transfert à la communauté de communes Europ'Essonne. L'Adezac était présente. Le tableau de bord présenté par la directrice générale indique un taux d'occupation dépassant l'objectif de 80 % malgré le déménagement récent.



LES BREVES DE L'ADEZAC



Thomas CHAUDRON futur président du Medef Essonne

C'est en novembre dernier que Thomas Chaudron a été élu pour prendre la succession de Michel Antoine à la présidence du Medef Essonne.

P.D.G. de MECANALU, implantée à Dourdan, Thomas Chaudron âgé de 36 ans a été auparavant Président national du centre des Jeunes Dirigeants (CJD) jusqu'en 2008.

Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne (CCIE), il siège également au Comité d'éthique du MEDEF. Il prendra ses fonctions au début du mois de janvier.



Rappel :

GRIPPE A/H1N1

Plan de continuation d'activité - (PCA)

Chaque entreprise doit l'avoir mis en place, pour réfléchir au fonctionnement de l'entreprise en cas de pandémie grippale.

Vous devez envisager des mesures d'hygiène et mettre à disposition des outils (masques ffp2, solution hydro alcoolique, ...)

Beaucoup d'entre nous sont prêts, si vous avez besoin d'informations, certains sites peuvent vous aider :

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter le dossier "questions-réponses" communiqué par le MEDEF Île de France et qui répond vos éventuelles interrogations.

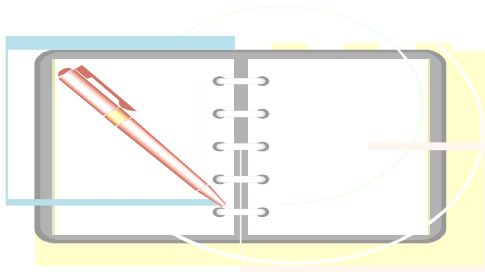
Pour en savoir plus : <http://www.pandemie-grippale.gouv.fr/>

oooooooooooooooooooo

Vous êtes tous invités le jeudi 7 janvier 2010, de 8 heures à 9 heures, à l'occasion des vœux de l'Adezac au Campanile des Ulis, autour de notre traditionnel petit déjeuner.

NOUS VOUS SOUHAITONS DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE





MARQUEZ VOS AGENDAS

- ❖ **Jeudi 7 janvier 2010 : de 8 heures à 9 heures**
L'évènement du mois : **Petit Déjeuner ADEZAC**
Les Vœux de l'ADEZAC

- ❖ **Jeudi 4 février 2010 : de 8 heures à 9 heures**
L'évènement du mois : **Petit Déjeuner ADEZAC**
La Loi de Finance 2010